

DÉLIBÉRATION N°DL20230050 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 27 MARS 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 17/03/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Gilles GRECO ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 20h26) , M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Francis NGOH NGANDO

Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Régis CADEGROS

M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Geneviève MASSACRIER

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 20h26)

M Pierre-Mary DESHAYES a donné procuration à M. Gilles GRECO

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Geneviève MASSACRIER.

DISPOSITIF INITIATIVES LOCALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Mme Dudu TOPALOGLU expose ce qui suit :

A travers le dispositif « Initiatives locales », la ville souhaite apporter son aide financière aux établissements scolaires du secondaire qui portent des projets innovants répondant à cinq thématiques identifiées qui sont :

- l'orientation et l'insertion professionnelle ;
- le développement des compétences ;
- l'élargissement de l'horizon culturel des jeunes ;
- la découverte, la promotion du territoire communal et de ses atouts ;
- les valeurs de la République et la laïcité.

Les demandes de financement peuvent être formulées tout au long de l'année civile, avant que le projet n'ait été réalisé. L'appréciation de l'aide financière apportée au projet est fonction de la qualité et de l'ambition du projet proposé. Une fois le projet abouti, il doit faire l'objet d'une restitution auprès du public, sous quelque forme que ce soit (exposition, article magazine municipal, conférence, rencontre...).

Aussi, dans ce cadre, il est proposé d'accompagner les projets suivants :

Dossier Collège Sainte-Marie la Grand'Grange :

Projet : « Sensibilisation aux risques de la montagne pour les élèves de 6ème »

Il s'agit d'un projet de voyage concernant les élèves de classe de 6^{ème}, soit 32 élèves, se déroulant du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023. L'objectif visé est de permettre à ces élèves de découvrir la montagne et d'être sensibilisés aux risques montagnards et aux bonnes conduites à tenir. Un reportage photos et vidéo par les élèves, en lien avec les cours de technologie et d'arts plastiques, sera réalisé dans le cadre de ce projet.

Aide de la Ville proposée : 600 euros.

Dossier Lycée Général Sainte-Marie la Grand'Grange :

Projet : « Vivre l'amitié, le respect et le dépassement de soi à travers les activités de pleine nature »

Il s'agit d'un projet concernant l'ensemble des élèves de seconde, soit 90 élèves, du mardi 30 mai au vendredi 2 juin 2023. Durant cette période, les élèves partiront en Haute Savoie, afin de découvrir le milieu naturel et le patrimoine de la vallée de l'Arve, par des visites, des randonnées, une course d'orientation, du rafting, une dépollution des bords de l'Arve, ou encore une visite de la Mer de Glace. Les objectifs visés par le projet mettent en lumière le vivre ensemble, la solidarité, le respect à travers différentes pratiques et apprentissages. Un temps de restitution est prévu à la fin juin.

Aide de la Ville proposée : 1 000 euros.

Dossier Lycée Professionnel Sainte-Marie la Grand'Grange :

Projet : « Sensibilisation aux risques de la montagne pour tous les élèves de seconde du lycée professionnel : Découverte de la Région AURA »

Il s'agit d'un projet de voyage dans l'Isère concernant tous les élèves de classe de seconde du Lycée Professionnel Sainte-Marie la Grand'Grange, soit 90 élèves et se déroulant du lundi 6 au vendredi 10 mars 2023 en deux départs de deux jours et demi. L'objectif visé est de permettre aux élèves de découvrir la montagne, d'être sensibilisés aux risques montagnards et aux bonnes conduites à tenir. Ils seront sensibilisés sur le réchauffement climatique et aux risques d'avalanche. Ce sera l'occasion pour ces élèves de découvrir le patrimoine de la région.

La création d'un reportage photos et vidéo par les élèves, en lien avec les cours de technologie et d'arts plastiques, sera réalisé dans le cadre de ce projet.

Aide de la Ville proposée : 1000 euros.

Dossier Lycée Général et Technologique Claude Lebois :

Projet : « Projet d'enseignement de spécialité Education physique pratique et culture en première (EPPCS) »

C'est un projet qui tourne autour de l'organisation d'un séjour de 3 jours d'itinérance VTT dans le massif du Pilat par les élèves de première général (EPPCS), soit 25 élèves. En amont, les élèves devront travailler sur les différentes étapes du projet : conception, promotion, recherche de financement et la communication. Des rencontres avec des professionnels du voyage, des compétiteurs VTT et de la restauration sont prévues pour mieux préparer le projet. Ce projet amènera ces élèves à « Concevoir et mettre en place un projet relatif aux activités physiques » (leur spécialisation), « Enrichir leurs connaissances de soi, sur les autres, sur l'environnement ».

Ce sont les thématiques du développement des compétences et de la découverte du territoire qui seront mises en exergue dans ce projet.

Aide de la Ville proposée : 600 euros.

Dossier Lycée Professionnel Claude Lebois :

Projet : « Découverte d'activités en pleine nature »

Un stage sur trois jours sans hébergement avec des activités de pleine nature servira de support pour découvrir la nature aux classes de première bac professionnel, soit 75 élèves. Cette découverte se fera à travers une course d'orientation en VTT à la Croix de Chaubouret, Kayak à Saint-Pierre de Bœuf et Via-Frerrata à Rochetaillée. Les élèves pourront concilier activités sportives et découverte dans ce projet en y participant. Ils auront l'opportunité de proposer des formes variées de pratiques pour se perfectionner, enrichir leurs connaissances de soi, sur les autres et sur l'environnement.

Les thématiques de la découverte, la promotion du territoire et ses atouts pourront être mises en exergue dans ce projet.

Aide de la Ville proposée : 600 euros.

Dossier Collège Pierre Joannon :

Projet : « Semaine olympique »

Dans le cadre de sa labélisation « Génération 2024 » et pour sa deuxième édition, le collège propose de nouveau ce projet qui fédère autour de l'Olympisme avec un choix porté sur les sports non pratiqués par les élèves dans l'enceinte du collège.

Du breakdance aux sports paralympiques, en passant par le Tir à l'arc, la boxe, l'escrime et le rugby, tous les élèves du collège, soit 420, participeront durant une semaine (du lundi 3 au vendredi 7 avril 2023) à des initiations par des professionnels de ces différentes disciplines.

Le projet est d'actualité dans la mesure où il amène les élèves à découvrir des disciplines sportives inconnues dans le collège mais aussi valorise les associations locales qui y participeraient. Ceci pourrait susciter des vocations auprès des jeunes élèves.

Par ailleurs, la sensibilisation des jeunes à la pratique sportive, la transmission des valeurs et de l'inclusion par le sport sont bien mises en valeur dans ce projet.

L'innovation, pour cette deuxième édition, est la participation de 16 élèves à un événement sportif international à Voiron, les 6 et 7 avril 2023 ; ils réaliseront des interviews en anglais des participants étrangers.

A travers ce projet, on retrouve bien des thématiques des Initiatives locales à savoir, le développement des compétences des jeunes, l'élargissement de l'horizon culturel et la promotion du territoire et de ses atouts.

Aide de la Ville proposée : 1 000 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 35 voix pour,

2 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Romain PIPIER

2 sans participation M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Axel DUGUA

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 600€ au Collège Sainte-Marie la Grand'Grange pour son projet : « Sensibilisation aux risques de la montagne pour les élèves de 6ème »,
- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 1000€ au Lycée Général Sainte-Marie la Grand'Grange pour son projet : « Vivre l'amitié, le respect et le dépassement de soi à travers les activités de pleine nature »,
- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 1000€ au Lycée Professionnel Sainte-Marie la Grand'Grange pour son projet : « Sensibilisation aux risques de la montagne pour tous les élèves de seconde du lycée professionnel : Découverte de la Région AURA »,
- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 600€ au Lycée Général et Technologique Claude Lebois pour son projet : « Projet d'enseignement de spécialité Education physique pratique et culture en première (EPPCS) »,
- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 600€ au Lycée Professionnel Claude Lebois pour son projet : « Découverte d'activités en pleine nature »,
- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de 1 000€ au Collège Pierre Joannon pour son projet : « Semaine olympique »,
- **d'autoriser** le versement de ces subventions aux attributaires,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes au budget général de la ville, chapitre 67, article 6745-1.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 28/03/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Geneviève MASSACRIER

Date de mise en ligne 6 avril 2023